

Une réussite pour le second atelier pêche nature

Les dirigeants de l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) le Bouzig preignacais ont très vite compris qu'il est important de miser sur la jeunesse pour préparer l'avenir en termes d'effectifs. Pour attirer cette population, ils ont créé un atelier pêche nature, en quelque sorte une école de pêche.

Cette structure propose notamment des séances de découverte de la pêche au bouchon. Celles-ci se déroulent généralement sur le site des

étangs de Barsac et sont ouvertes à tous, petits et grands. Les cannes à pêche, les lignes, l'amorce pour attirer les poissons ainsi que l'autorisation de pêche journalière sont fournis par l'association. Les participants sont encadrés par des bénévoles spécialement formés à la sécurité et à la pédagogie. Ils conseillent les apprentis pêcheurs pour capturer leurs premiers poissons. Samedi 22 août, ils étaient encore nombreux à participer au second atelier pêche nature de l'été.



Les ateliers pêche nature sont assez prisés des petits et des grands. P. I.

L'intégralité des prises a été remise à l'eau après avoir été comptée. Si cela en est fini pour la période estivale, les dirigeants de l'association de pêche pensent sérieusement à relancer les activités de l'atelier pêche nature pendant la période scolaire. Cette école de pêche a déjà existé dans le passé, mais elle a disparu l'an dernier avec la démission de son responsable.

« Il y avait pas mal de monde qui venait. C'est pour cela que ce serait pas mal de recommencer. Et ce d'autant plus que nous disposons de quatre animateurs déjà formés pour encadrer les participants. L'idéal serait de reprendre le mode opératoire passé, qui a fait ses preuves. À savoir deux séances hebdomadaires, une le mercredi après-midi et une seconde le samedi. L'une serait consacrée à la partie dite technique avec l'apprentissage du montage des hameçons et de la confection des lignes et la seconde serait pratique avec des sorties pêche au bord de l'eau quand le temps le permettrait », suggère le président Claude Charrier.

Patrick Izaute